

L'OIM Bordeaux Aéroport, un pôle économique dynamique et attractif de la Métropole

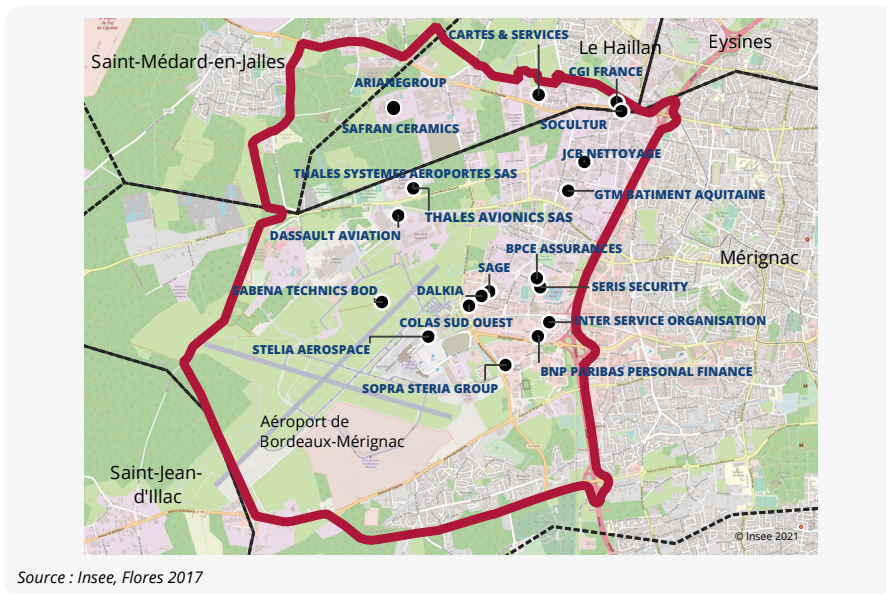
Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine • n° 95 • Mai 2021



L'opération d'intérêt métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport est un territoire prioritaire de développement économique de la Métropole. L'Aéroport couvre en partie trois communes autour de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Fin 2017, 36 600 salariés travaillent dans les 3 000 établissements implantés dans la zone. La filière aéronautique et spatiale marque le fort ancrage industriel du territoire et emploie 28 % des salariés de l'OIM. Ses activités sont complémentaires de celles du reste de la Métropole. L'interdépendance forte entre la filière et l'Aéroport n'empêche pas la diversification du tissu économique qui s'oriente aussi vers des activités au service des entreprises. Entre 2015 et 2017, l'attractivité du territoire et la vitalité de son tissu économique favorisent le plein essor de l'emploi. Enfin, de nombreux groupes tournés vers l'international et sous contrôle français y sont présents.

Le territoire de l'opération d'intérêt métropolitain (OIM) de Bordeaux Aéroport constitue la principale réserve foncière à vocation économique de l'agglomération bordelaise ► **figure 1**. Il couvre en partie les communes de Mérignac, Le Haillan et Saint-Médard-en-Jalles, sur 2 515 ha incluant l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Développer la filière aéronautique et spatiale, déjà bien ancrée par la présence d'importants donneurs d'ordres et de nombreux sous-traitants tels que Dassault Aviation, ArianeGroup ou encore Thales, attirer de nouvelles entreprises et implanter les services nécessaires aux bonnes conditions de vie des salariés procèdent des principaux enjeux économiques de l'OIM. Cette étude sur l'économie de l'OIM Bordeaux Aéroport entre 2015 et 2017 se concentre sur le périmètre initial de l'opération datant de septembre 2015.

► 1. Empreinte de l'OIM Aéroport et principaux établissements en 2017



En partenariat avec :



Un pôle économique dynamique et important de la Métropole

Fin 2017, les 3 000 établissements, du champ marchand non agricole, implantés sur le territoire de l'Aéroparc emploient 36 600 salariés ► **Méthodologie**. L'OIM concentre ainsi 15 % de l'emploi marchand et 17 % de la masse salariale de la Métropole bordelaise. Entre 2015 et 2017, ce territoire est particulièrement attractif et dynamique. En effet, l'emploi s'y développe trois fois plus vite que dans le reste de la Métropole. La hausse notable, entre 2010 et 2015 de + 3,3 % par an, atteint ensuite + 5,6 % par an, accentuant d'un point le poids de l'OIM dans la Métropole en deux ans.

Un fort ancrage industriel

L'OIM est un pôle privilégié d'implantation des activités industrielles de la Métropole bordelaise ► **figure 2**. Avec 9 300 salariés, soit un quart de l'emploi fin 2017, l'industrie y est deux fois plus présente que dans le reste de la Métropole ou qu'en France hors Mayotte. Ainsi, avec cette empreinte industrielle affirmée, le territoire rassemble 28 % des salariés de l'industrie de la Métropole, dans des activités comme la fabrication de matériels de transport, celle de produits informatiques, électroniques et optiques, la maintenance et l'installation de machines. Ces trois activités regroupent 20 % de l'emploi de l'OIM et sont toutes en lien de dépendance avec la filière aéronautique et spatiale.

Une interdépendance forte entre la filière aéronautique et spatiale et l'OIM

La filière aérospatiale ► **Méthodologie** a largement investi le territoire de l'Aéroparc. Des grands donneurs d'ordres à la chaîne de sous-traitance, elle emploie 10 200 salariés fin 2017 dans 70 établissements, et rassemble les trois quarts de l'emploi de l'industrie de l'OIM. Elle marque ainsi son tissu productif industriel, notamment dans la fabrication de matériels de transport (Stelia Aerospace, Dassault Aviation, ArianeGroup), et dans la fabrication de produits informatiques (groupe Thales) avec neuf emplois sur dix pour ces deux activités. Elle est aussi très présente dans la maintenance et l'installation de machines, avec des entreprises comme Sabena Technics spécialisée dans la MCO (Maintenance en condition opérationnelle) ou le site de maintenance des Falcons de Dassault.

La moitié des salariés de la métallurgie travaille dans la filière. Si la filière est globalement moins importante dans les services (17 % de l'emploi), elle est fortement engagée dans les services informatiques notamment dans le conseil et la programmation de logiciels, la recherche et développement, et l'ingénierie. À l'échelle de la Métropole, l'OIM Bordeaux Aéroparc regroupe 60 % de l'emploi et de la masse salariale de cette filière. Le fort ancrage de la filière aéronautique dans l'OIM, d'une part, et l'importance de l'OIM dans la filière, d'autre part, créent ainsi une interdépendance forte entre eux. Certaines activités de la filière sont presque exclusivement implantées sur le territoire de l'OIM : ainsi, huit emplois de la Métropole sur dix dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, les autres industries manufacturières, la maintenance et l'installation de machines, et les services informatiques ► **figure 3** sont localisés au sein de l'Aéroparc.

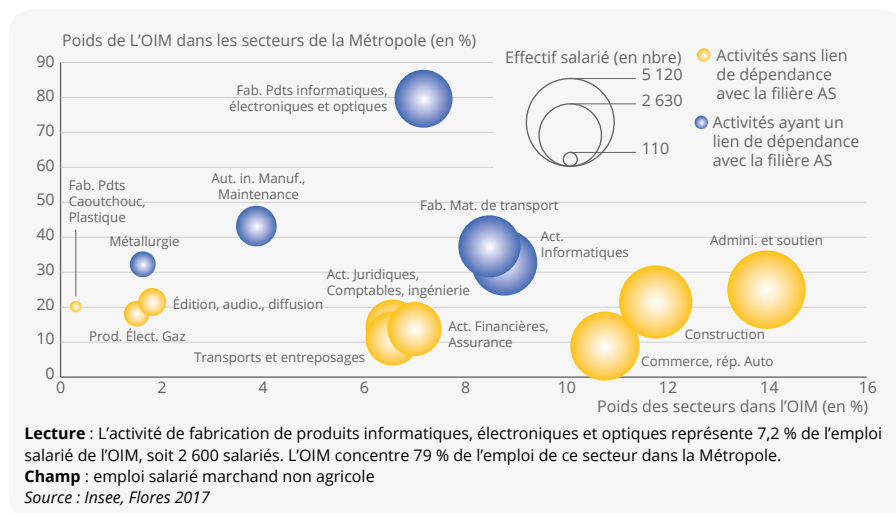
Une filière complémentaire à celle de Bordeaux Métropole

Cette forte spécialisation en fait un territoire au profil complémentaire à celui du reste de la Métropole ► **figure 4**. L'Aéroparc se spécialise dans les activités informatiques de la filière, que ces dernières relèvent de l'industrie avec Thales ou des services avec CGI, spécialiste du numérique, ou Sopra Steria. Le reste de la Métropole s'oriente plutôt vers l'ingénierie, la fabrication d'équipements électriques et électroniques, et les industries chimiques. La fabrication de matériels de transport, qui regroupe les donneurs d'ordres de la filière, reste l'activité prépondérante dans les deux territoires. De même, en 2017, au sein de l'OIM, les établissements sont plus tournés vers les marchés liés à l'aéronautique de défense alors que le marché du spatial prédomine dans le reste de la Métropole.

Un tertiaire largement orienté vers les entreprises

Hors filière aéronautique et spatiale, les activités tertiaires dominent. Davantage tournées vers la sphère productive que dans le reste de la Métropole, elles sont orientées principalement vers les entreprises, et moins vers la satisfaction des besoins des personnes résidant dans la zone. Parmi elles, les activités de services administratifs et de soutien (14 % de l'emploi), totalement dédiées à la sphère productive, sont les plus spécifiques du territoire et deux fois plus représentées que dans le reste de la Métropole. Elles concernent essentiellement les établissements de sécurité privée, de nettoyage des bâtiments, et de facturation des entreprises. Vient ensuite la construction, qui, avec 12 % de l'emploi, s'oriente par convention totalement vers le présentiel ► **Méthodologie**. Le secteur du commerce, deux fois moins présent que dans le reste de la Métropole, occupe cependant 11 % de l'emploi de l'OIM. Contrairement au reste de la Métropole, il est à dominante productive, via des activités de commerce de gros de composants électroniques, de machines, d'équipements ou de vêtements mais aussi des centres de vente à distance. Dans le commerce de détail, de grandes enseignes s'installent cependant, telles que le siège social de Cultura ou de Decathlon dont le rayonnement s'étend sur toute la Métropole. Les activités financières et d'assurances, au service de la population, ont aussi implanté de gros établissements comme ceux de BNP Paribas et BPCE Assurances. Dans le transport, le fret routier et les services auxiliaires de transport s'ajoutent aux activités de l'aéroport et des compagnies aériennes. En raison du poids de l'industrie et de l'orientation des services auprès des entreprises, 68 % des salariés travaillent dans la sphère productive dans l'OIM, contre 40 % dans le reste de la Métropole.

► 2. Emploi par activité dans l'OIM Aéroparc en 2017 et poids des activités dans la Métropole



► 3. Emploi dans les principaux secteurs de la filière aérospatiale dans l'OIM Aéroparc en 2017

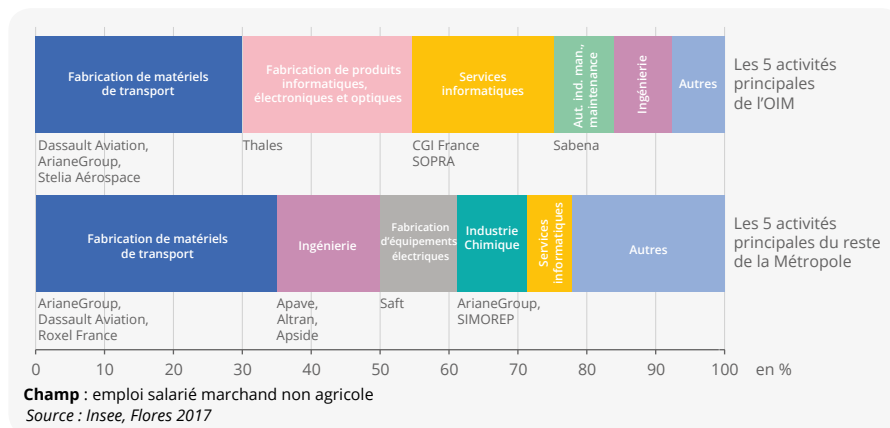
	Effectif salarié	Poids de la filière dans l'OIM (en %)	Poids de l'OIM dans la filière métropolitaine (en %)
Ensemble des activités de la filière de l'OIM Aéroparc	10 240	28,0	59,4
Industrie	6 860	73,6	59,9
dont :			
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2 500	94,7	95,8
Fabrication de matériels de transport	3 100	99,7	55,8
Métallurgie	330	55,7	45,0
Autres industries manufacturières, maintenance	890	62,5	88,4
Services	3 180	16,8	61,3
dont :			
Services informatiques	2 180	67,7	82,5
Recherche et développement	120	64,2	40,1
Activités juridiques, comptables, ingénierie	770	32,0	42,2
Autres secteurs	200	2,4	33,2

Lecture : La filière aérospatiale concentre 99,7 % de l'emploi dans le secteur « fabrication de matériels de transport » de l'OIM, tandis que l'OIM représente 55,8 % de l'emploi de l'ensemble de la filière métropolitaine dans le secteur.

Champ : emploi salarié marchand non agricole

Source : Insee, Flores 2017

► 4. Les 5 principales activités en termes d'emploi salarié de la filière en 2017 dans l'OIM et le reste de la Métropole



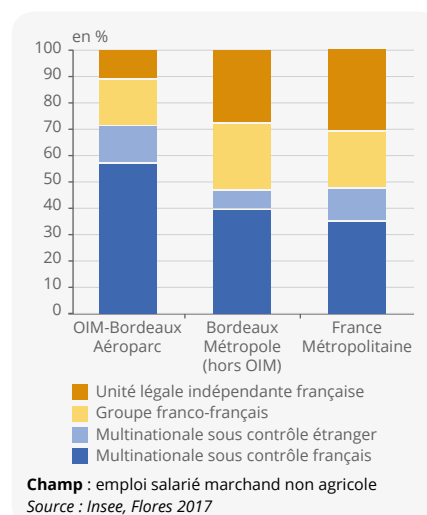
Un tissu productif concentré et tourné vers l'international... et des centres de décision avant tout français

Le tissu économique de l'OIM se caractérise par la présence des grandes entreprises (GE) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI), de l'industrie comme du tertiaire, qui génèrent les trois quarts de l'emploi salarié et la quasi-totalité de la filière aéronautique et spatiale de l'Aéroparc. À l'opposé, les petites et moyennes entreprises (PME) et les microentreprises représentent la plupart des établissements (80 %) pour seulement un quart des effectifs (9 500 salariés), essentiellement dans les services et le commerce.

De même, les groupes Dassault, Thales ou BNP Paribas occupent une place importante dans l'économie de l'Aéroparc. En 2017, près de neuf salariés sur dix dépendent de groupes. Parmi eux, les multinationales, qu'elles soient françaises ou étrangères, emploient plus de 70 % des 36 600 salariés ► **figure 5**. Cette place des firmes multinationales est beaucoup plus marquée que dans le reste

de la Métropole (46 %) ou qu'en France métropolitaine (47 %). Bien que tournés vers l'international, les groupes implantés dans l'Aéroparc sont majoritairement contrôlés par un centre de décision français (huit emplois sur dix). Ils

► 5. Répartition des salariés selon l'origine du groupe en 2017



sont prépondérants dans les activités liées à la filière aérospatiale (activités industrielles et de services) mais également dans le secteur des banques et des assurances. Les firmes multinationales sous contrôle étranger sont de fait peu présentes (14 % des emplois), positionnées uniquement sur des activités de services et de commerce. Ainsi, parmi les dix plus importants employeurs de l'Aéroparc, seul un établissement ne dépend pas d'un centre de décision français (CGI, entreprise canadienne).

Un pôle attractif et dynamique

L'OIM est un pôle économique dynamique. Entre 2015 et 2017, dans un contexte de forte expansion de la zone due au développement des infrastructures de transport, une offre foncière importante et la présence de piliers de la filière aéronautique et spatiale, près de 3 800 emplois supplémentaires ont été créés ► **figure 6**.

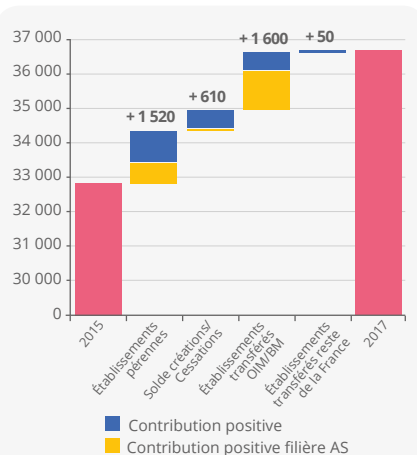
L'attractivité du territoire au sein de la Métropole bordelaise contribue le plus à cette dynamique d'emploi. En effet, plus de 1 600 emplois, soit 42 % des créations nettes, viennent de l'installation d'établissements auparavant implantés ailleurs dans la Métropole, établissements qui continuent de croître par la suite. Thales Systèmes Aéroportés qui installe son campus et AKKA I&S, tous deux issus de la filière aéronautique et spatiale, font partie des plus importants transferts. Dalkia, filiale du groupe EDF, vient compléter le trio de tête.

Outre son attractivité, l'Aéroparc se développe aussi en interne. La vitalité de son tissu productif, deux fois plus importante que dans le reste de la Métropole, est le deuxième facteur de création d'emploi. Les établissements déjà présents sur le territoire en 2015 créent ainsi 1 500 emplois supplémentaires en 2 ans. Enfin, le renouvellement du tissu économique, troisième composante au développement économique d'un territoire, établi comme le solde des emplois suite aux créations et cessations d'établissements, engendre 600 emplois supplémentaires. Dans le reste de la Métropole à l'inverse, le départ de grands établissements vers l'OIM limite la croissance de l'emploi, qui se maintient néanmoins par le renouvellement du tissu productif et l'évolution des établissements pérennes.

Une dynamique économique portée par la filière aérospatiale

La filière aéronautique et spatiale porte une grande partie de cette dynamique d'emploi. Elle génère 1 800 emplois supplémentaires entre 2015 et 2017, une nette progression de l'emploi que l'on retrouve plus largement au niveau de la Nouvelle-Aquitaine.

► 6. Évolution de l'emploi dans l'OIM Aéroparc et ses composantes entre 2015 et 2017



Lecture : entre 2015 et 2017, sur les 3 800 salariés supplémentaires de l'OIM, 1 600 proviennent du transfert d'établissements d'avec la Métropole.

Champ : emploi salarié marchand non agricole
Source : Insee, Flores 2017

Son principal apport vient de l'arrivée des deux grands établissements de la Métropole : Thales dans la fabrication de produits informatiques et électroniques et Akka I&S dans les services informatiques. De plus, les établissements de la filière déjà présents en 2015 sur l'Aéroparc sont plus dynamiques (+ 6,7 %) que les autres (+ 4,2 %), et créent 600 emplois supplémentaires. La hausse se concentre dans la fabrication de produits informatiques avec Thales Avionics, dans les activités informatiques avec CGI France et la maintenance avec Sabena Technics. Le renouvellement du tissu économique est en revanche plus modéré, tout comme dans le reste de l'économie. À noter toutefois la création en novembre 2016 du site de maintenance de Dassault. Dans le reste de la Métropole, la filière perd 1 000 emplois entre 2015 et 2017 du fait des importants transferts d'établissements vers l'OIM. Seule

l'arrivée de ISS Logistic venant de l'OIM vers la Métropole atténue cette perte d'emploi. De plus, l'emploi stagne dans les établissements pérennes de la filière, alors qu'il progresse de 2,1 % dans le reste de l'économie. Seule la fabrication de matériels de transport et la métallurgie évoluent favorablement. Enfin, le renouvellement du tissu économique ne crée pas d'emplois supplémentaires.

L'OIM Bordeaux Aéroparc se déploie aussi hors filière

L'Aéroparc est un pôle économique diversifié ; ainsi, l'emploi s'y développe aussi en dehors de la filière aéronautique et spatiale.

Les services administratifs et de soutien gagnent 400 emplois supplémentaires, notamment dans les services de facturation et les activités de nettoyage de bâtiments. La production d'électricité (Dalkia), le commerce et la construction augmentent de 300 emplois chacun. Dans la construction, l'OIM gagne même autant de salariés que le reste de la Métropole, notamment avec GTM bâtiment, filiale de Vinci. Enfin, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, s'accroissent avec 100 emplois supplémentaires.

L'emploi se développe donc de manière plus homogène dans l'Aéroparc grâce à l'essor dans l'industrie (+ 24 %) et à la bonne tenue dans les services (+ 7,5 %), alors que dans le reste de la Métropole, la hausse de 5,1 % dans les services capte l'essentiel des gains d'emploi (94 %). Poussé par le dynamisme de la filière aéronautique et spatiale, le poids de la sphère productive se renforce de deux points en 2017. Mais le présentiel reste actif dans le commerce et dans le transport, avec l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

Dans la Métropole, les sphères productive et présenteielle évoluent au même rythme.

Le commerce et la construction, secteurs privilégiés d'implantation

L'attractivité d'un territoire peut aussi s'appréhender par les créations d'établissements. Le profil des nouveaux établissements se démarque de l'image de l'OIM axée vers l'industrie. En effet, entre 2015 et 2017 dans l'Aéroparc, plus de neuf établissements sur dix se créent dans le tertiaire, avec un tiers de créations à destination du commerce et de la construction contre un quart pour la Métropole. Parmi ces nouveaux établissements, si certains se sont implantés dans les activités en lien avec l'aéroport, on observe peu d'effet d'entraînement dans les autres secteurs comme l'hébergement-restauration ou le commerce. Ce sont en effet essentiellement des établissements de commerce de gros d'équipement informatique, électronique et optique mais aussi quelques concessions automobiles. De même, les nouveaux établissements de l'hébergement-restauration visent tout autant la restauration collective des entreprises de la zone que les infrastructures liées à la proximité de l'aéroport. Suivent les activités juridiques, comptables et l'ingénierie, les activités financières et d'assurance avec la création d'un établissement important dédié à la facturation, et enfin les activités de services administratifs et de soutien qui concernent essentiellement le nettoyage. ●

Sébastien Brumaud, Virginie Régnier, Nadia Wojciechowski (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Méthodologie

Champ de l'étude : établissements des secteurs salariés marchands non agricoles, hors secteur public de la défense en 2015 et 2017 (classés dans la nomenclature NAF Rev.2. A38)

Champ de la filière aéronautique et spatiale : Les établissements sont issus du champ marchand non agricole, hors défense, de plus de 10 salariés en 2015 et les nouveaux établissements de plus de 10 salariés en 2017. L'appartenance d'une entreprise à la filière s'est faite à partir d'une expertise sur des listes d'établissements sélectionnés en fonction de leur code d'activité. Ce sont des établissements dont l'activité concourt *in fine* à la construction d'aéronefs, d'astronefs ou de leurs moteurs, quel que soit leur usage (civil ou militaire). Les aéronefs (avions, hélicoptères, planeurs, ULM, dirigeables, drones) et leurs moteurs sont les produits finaux de la filière aéronautique. Les astronefs (lanceurs et véhicules spatiaux, satellites, sondes, missiles balistiques intercontinentaux) et leurs moteurs sont les produits finaux de la filière spatiale. La filière ne comprend pas l'aéroport de Bordeaux-Mérignac et les compagnies aériennes.

Sphères présentes et productives : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893206>

► Pour en savoir plus :

- **Morénillas N.**, « En 2020, la filière aérospatiale perd 8 800 salariés dans le Grand Sud-Ouest », *Insee Conjoncture Nouvelle-Aquitaine*, avril 2021
- **Hild F., Régnier V., Voisin P.**, « Une dynamique toujours favorable dans la filière aéronautique et spatiale du Grand Sud-Ouest », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n°87, janvier 2020

